Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2020

Premières conséquences du coronavirus en Vaucluse

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2020

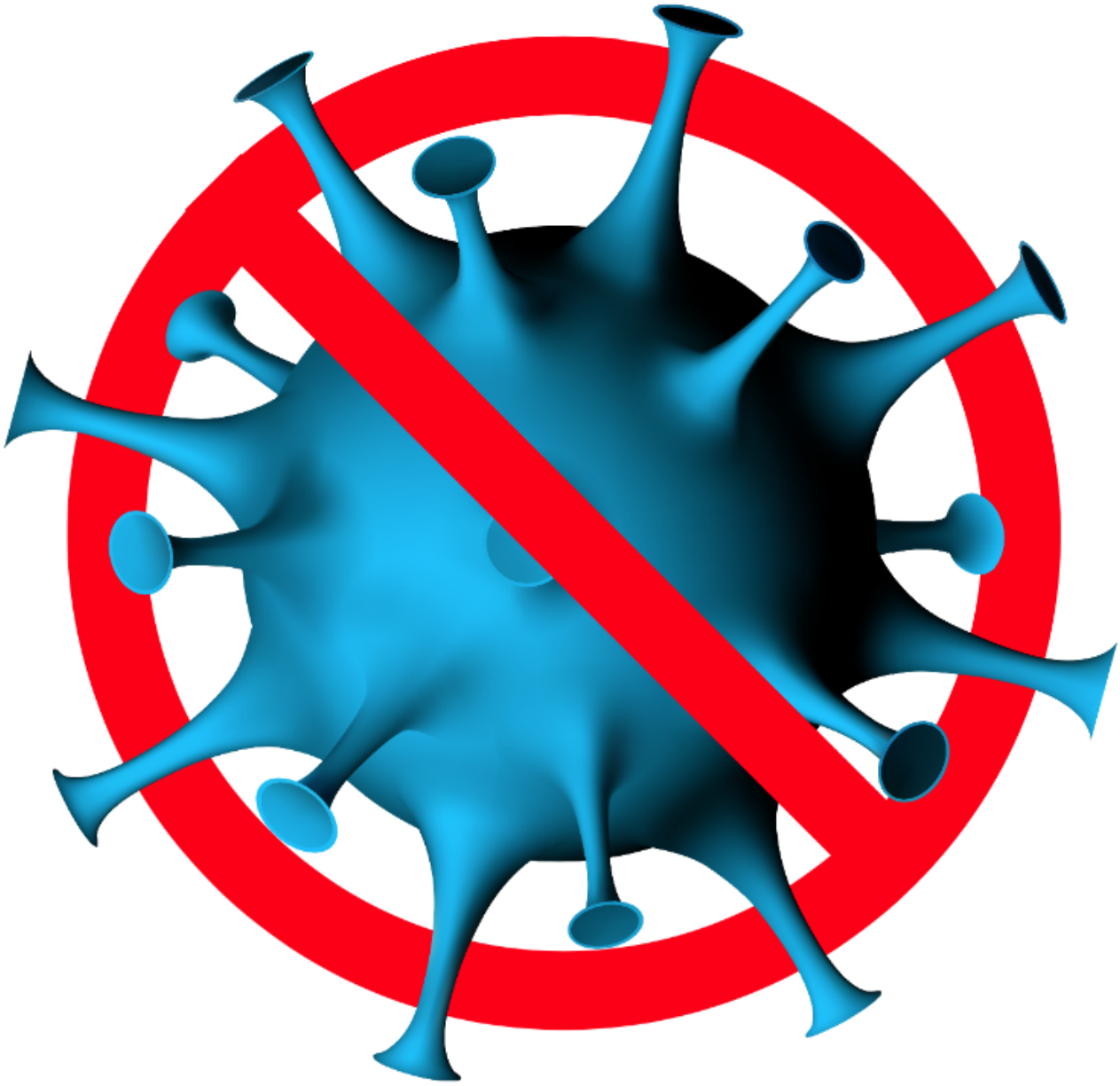

C’est en début de semaine dernière que les premiers cas de coronavirus ‘Covid-19’ ont été recensés localement. Il s’agit de 2 personnes, domiciliées à Nyons dans la Drôme. L’une de 89 ans a été prise en

Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2020

charge dans le Vaucluse à l'hôpital de Valréas, avant d'être transférée à l'hôpital de la Timone de Marseille. L'autre patient de 81 ans, actuellement hospitalisé dans le service de réanimation à Montélimar, a été pris en charge initialement à l'hôpital de Vaison-la Romaine. Dans le Gard, c'est un homme de 70 ans domicilié à proximité d'Alès qui a été pris en charge par les équipes du CHU de Nîmes.

A ce stade, son état clinique ne présente pas de signe de gravité. Dans tous les cas, les équipes de l'ARS (Agence régionale de la santé) mènent les différentes investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec chacun des patients. Depuis, ce nombre a légèrement augmenté pour atteindre 3 personnes infectées le week-end dernier dans le département.

■ Inquiétude des organisateurs d'événements

De quoi en tout cas inquiéter le grand public ainsi que les organisateurs de rassemblements et ce d'autant plus qu'au niveau national les manifestations de plus de 5 000 personnes, puis désormais de 1 000 personnes, en milieu confiné ont été interdites par le ministère de la Santé. Premier touché, le salon Avignon motor festival (500 exposants et 52 000 visiteurs en 2019) qui devait se tenir du 20 au 22 mars au Parc des Expositions d'Avignon et qui est, pour l'instant, reporté aux vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2020. Même chose pour la soirée de Réseau Entreprendre qui devait réunir plus de 700 invités ce soir, mardi 10 mars, au centre des congrès du palais des papes. L'événement, qui devait notamment avoir lieu en présence de l'explorateur Jean-Louis Etienne, de la philosophe Cynthia Fleury et du fondateur de Phénix Jean Moreau est, lui aussi reporté à une date ultérieure. Une situation qui alarme plus particulièrement les professionnels du secteur des réceptions comme c'est le cas pour les traiteurs.

A Avignon, la Ville ne cède pas à la psychose mais s'assure, plus encore que d'habitude, que les distributeurs de savon soient bien remplis, que les sèche-mains soient opérationnels et en quantité suffisante, que le nettoyage des établissements soit renforcé et qu'ils disposent de gel hydro-alcoolique.

A Apt, c'est le Conseil départe- mental de Vaucluse qui a annulé l'opération 'Tous à la page' prévue mardi dernier à la cité scolaire. Même chose à l'Isle-sur-la-Sorgue où la commune a reporté le carnaval de la ville, prévu initialement samedi 7 mars, au samedi 28 mars prochain. Là, c'est autant l'application des mesures de précaution sanitaire pour un événement ayant accueilli plus de 3 000 personnes en 2019, dont une majorité d'enfants, que l'annonce d'une mauvaise météo qui ont entraîné ce changement de date.

■ Quel impact sur l'économie ?

Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2020

En lien avec les trois chambres consulaires, le préfet de Vaucluse et le directeur départemental des finances publiques ont activé une Cellule d'aide et de soutien pour accompagner les entreprises de Vaucluse impactées économiquement par l'épidémie.

Cette structure associant aussi les services de l'Etat (DDFIP, Direccte, DDT, Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises), l'Urssaf, la Banque de France, le tribunal de commerce et sa cellule de prévention, est en mesure de mettre en place des report des échéances sociales ou fiscales, d'étaler les plan de créances, d'accélérer les demandes de remboursement de TVA et de CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), d'adapter le paiement de l'impôt sur le revenu (report ou modulation d'acompte en fonction de la situation en cours), voire de demander une remise d'imposition.

« Il importe pour les chefs d'entre- prise de solliciter les services et organismes concernés avant que leurs difficultés ne deviennent insurmontables, explique la préfecture de Vaucluse. Toute structure confrontée à des difficultés est invitée à contacter la chambre consulaire dont elle dépend qui peut les informer et les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation. » L'Etat considère par ailleurs le coronavirus comme un cas de force majeure. Cela veut dire que pour tous les marchés publics d'Etat, des pénalités de retard ne sont pas appliquées.

Contact : DDFIP 84 (ddfip84.pgp. actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr) et Urssaf (gestiondecrise.paca@urssaf.fr ou 04 94 41 87 54).